

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Procès-verbal du conseil d'administration extraordinaire de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 420, route 132 Ouest, Amqui ainsi qu'en visioconférence le 26 mars 2025 à compter de 9 h 00, sous la présidence de M. Martin Soucy.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis
Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
M. Pascal Rioux	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis
M. Gérard Grenier	Maire de Lac-au-Saumon	MRC de La Matapédia

Sont aussi présents

M. Vincent Dufour	Directeur général	Régie
M. Joël Tremblay	Directeur général	MRC de La Matapédia
Mme Karen Jean	Comptable	Mallette

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2025-06

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 janvier 2025
4. Changement d'administrateur
5. Comptes à payer
6. Comptes à recevoir
7. États financiers 2024
8. Transport
9. Multiplateforme
10. Collecte
11. PGMR – suivi
12. Demandes d'aide financière

13. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 janvier 2025

Résolution 2025-07

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 janvier 2025 tel que présenté. Le procès-verbal ayant été transmis avec l'avis de convocation, le conseil en est dispensé de lecture.

4. Changement d'administrateur

Résolution 2025-08

CONSIDÉRANT QUE M. Sébastien Lévesque a remis sa démission à titre d'administrateur de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matapédia a, par la résolution CM 2025-070, nommé M. Gérard Grenier sur le comité de la Régie en remplacement de M. Sébastien Lévesque.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité de nommer M. Gérard Grenier comme administrateur de la Régie.

5. Comptes à payer

Résolution 2025-09

Prélèvements	# 952 à 962	30 496.32 \$
Dépôts directs et prêts	# 500641-500659	1 122 221.17 \$
Salaires	# 501909-501929	33 541.46 \$
Total		1 186 258.95 \$

De ce montant, 11 570.80 \$ concerne le projet de multiplateforme.

Il est proposé par M. Pascal Rioux, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes à payer de février et mars 2025 pour un total de 1 186 258.95 \$.

6. Comptes à recevoir

Il n'y a pas de liste ce mois-ci.

7. États financiers 2024

Résolution 2025-10

Il est proposé par M. Pascal Rioux, appuyé par M. Gérard Grenier et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers 2024 de la Régie tels que déposés par Mme Karen Jean de la firme Mallette.

8. Transport

Résolution 2025-11

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit poursuivre le transbordement des déchets et matières organiques au-delà du 31 décembre 2025 en raison des délais à l'implantation du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moise;

CONSIDÉRANT QUE la Régie possède une entente avec la Ville de Rivière-du-Loup pour la disposition des matières résiduelles au LET de Cacouna et avec la SÉMER pour le traitement des matières organiques pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026;

CONSIDÉRANT QUE l'entente avec la Ville de Rivière-du-Loup prévoit le transport et la disposition de 4000-5000 tonnes de matières dans un LET externe, moyennant une compensation pour la différence de coût;

CONSIDÉRANT QUE la RITMR a une volonté d'analyser la possibilité de reprendre les opérations de transport en régie interne.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Gérard Grenier, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Vincent Dufour, directeur général, à déposer les appels d'offres suivants :

1. Un appel d'offres pour le transport et traitement des matières résiduelles et organiques qui comprendra les paramètres suivants :
 - a. Transport des matières résiduelles et organiques entre Mont-Joli et Cacouna;
 - b. Transport de 4000-5000 tonnes de matières résiduelles entre Mont-Joli et un LET externe;
 - c. Traitement de 4000-5000 tonnes de matières résiduelles dans un LET externe;
 - d. Durée du contrat de 1 an (2026) avec possibilité de renouvellement de 6 mois à 1 an (2027).
2. Un appel d'offres pour l'acquisition de 3 planchers mobiles de 53 pieds.

9. Multiplateforme

Résolution 2025-12

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse, la Régie doit réaliser une étude d'impact sur l'environnement qui sera jugée recevable par le MELCCFP;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a mandaté le consortium GBI-SNC Lavalin à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le MELCCFP a déposé en décembre 2024 les réponses à la deuxième série de questions dans le cadre du processus d'analyse de l'étude d'impact sur l'environnement et qu'un accompagnement pour les réponses est requis;

CONSIDÉRANT QUE le MELCCFP a soumis de nouvelles questions par courriel le 3 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heures du consortium GBI-SNC Lavalin prévue pour répondre aux questions du MELCCFP est épuisée;

CONSIDÉRANT QUE le consortium GBI-SNC Lavalin a déposé un addenda à l'offre de service pour ces coûts supplémentaires selon une banque d'heures représentant 17 239,60 \$, plus taxes applicables.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Guénard appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'adopter l'addenda de GBI-SNC Lavalin pour les coûts relatifs à l'étude d'impact sur l'environnement au montant de 17 239.60 \$ plus taxes applicables.

10. Collecte

10.1 Suivi

Suivi concernant l'intégration de la gestion des collectes de matières résiduelles au niveau de la RITMR. Il y est question notamment de :

- Service de collecte;
- Conteneurs à chargement arrière;
- Vignettes;
- Distribution des bacs roulants;
- Communication pour les bacs;
- Conteneurs pour écoles.

11. PGMR - suivi

Suivi de la mise en œuvre du plan d'action 2024 du PGMR 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis. L'équipe de la RITMR travaille sur les projets suivants:

- Brigade verte;
- Café-réparation;
- Encart aimanté;
- Écoles / CPE;
- Tarification incitative;
- Plastique agricole;
- Bac brun Multilogements.

Résolution 2025-13

Il est proposé par M. Gérard Grenier, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité :

- D'autoriser M. Vincent Dufour, directeur général, à déposer une demande de financement dans le cadre du programme ACDC de Recyc-Québec pour financement un projet d'acquisition et distribution de bacs bruns et bacs de cuisine pour les multilogements de plus de 5 logements de La Matapédia et de La Mitis;
- Que le projet soit financé via les fonds non affectés.

12. Demandes d'aide financière

Résolution 2025-14

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'autoriser le financement des projets suivants :

- 500\$ pour le projet Les Matérialistes;
- 500\$ pour l'événement de maillage « De fils en fibres ».

13. Levée de l'assemblée

Résolution 2025-15

Il est proposé par M. Georges Deschênes de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 11h12.

Martin Soucy
Président

Vincent Dufour
Directeur général et secrétaire-trésorier